

=====
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY
=====

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi LE 5 MARS 2018 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 5 mars à 19 h et présidée par le maire Gray Forster.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5 :Sylvain Hébert
 Siège no 6: Pierre Reid

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 5 mars 2018 à 19 hres

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 5 février 2018

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de février 2018, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 **salaires** du 1^{er} février au 28 février 2018 ©

10 055.76 \$ dépôt direct

achats listes

2018-03A 104 709.50 \$

2018-03B 2 214.77 \$

8.2 **Certificats disponibilité de crédits**

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de février en vertu du règlement de délégation, art.961 CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.01 Règlement 2018-03 afin d'abroger le Règlement 2007-075 fixant Le traitement des élus municipaux de Westbury

9.02 Règlement afin d'abroger le règlement 2004-58 établissant le programme de revitalisation en partenariat avec la caisse du Nord du HSF

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et régie des Hameaux
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Conseiller #4 Jean Martel : matières résiduelles
Conseiller #5 Sylvain Hébert : sécurité civile et régie des incendies
Conseiller #6 Pierre Reid : incendie et transport en commun
Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

Rapport des travaux de février 2018

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

L'inspecteur, M. Rosas entre en fonction le 28 février 2018

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

DÉPÔT- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ ©

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Inscription congrès de l'ADMQ –directrice générale (13 au 15 juin 2018)

13.02 Liste des comptes incompressibles

13.03 Adoption des états financiers de la Régie sanitaire des Hameaux au 31 décembre 2017

13.04 Emploi d'été pour étudiant –Marché public 2018

13.05 Installation d'une lumière intersection 253 et Godbout ou Landreville

13.06 Commande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts ©

13.07 Service d'inspection régional – intérêt de la municipalité

13.08 Renouvellement de la police d'assurance 2018

13.09 Demande de soutien financier le comité Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ)

13.10 Formation d'opérateur de scie à chaîne ©

13.11 Avis à la compagnie Kalitec pour les numéros civiques

13.12 Embauche de la secrétaire administrative

13.13 Publicité dans le guide du citoyen « L'essentiel de la MRC »

13.14 Participation à l'embauche d'un chargé de projet dans le cadre du projet de la piste multifonctionnelle sur la voie ferrée entre St-Joseph-de-Coleraine et Sherbrooke

13.15 Travaux de piquetage du chemin Tétreault

13.16 Résolution pour la subvention de la compensation du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

13.17 Fermeture du pont Taschereau- nouvelle signalisation-arrêt de circuler des camions sur Angus Nord

14.00 INVITATIONS

14.01 Rencontre avec le député M. Bolduc, 12 mars 2018 à 18h30

14.02 Fête de Mme Champigny pour ses 100 ans le 18 mars à 10 hrs

14.03 Souper pour l'association des pompiers de East Angus, Westbury et Ascot Corner

15.00 **VARIA**

15.01 Rapport de la rencontre de la piste multifonctionnelle le 21 février 2018 ©

15.02 Rencontre du conseil avec les employés, les membres du conseil sortant le 8 avril 2018 À la cabane de Dudswell

15.03 Invitation à l'inspecteur M. Deslongchamps, pour le remercier de son travail (15 ans)

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

17.00 **FERMETURE**

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 5 MARS 2018 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2018-054

résolution no 2018-054

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-055

résolution no 2018-055

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2018

2018-056

résolution no 2018-056

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 5 février 2018 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2018-057

résolution no 2018-057

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de février 2018 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

ADOPTÉE

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Lucien Desrochers demande la rémunération des élus représente quel montant?
Le maire mentionne que l'augmentation représente un ajustement de salaire qui remonte à 2007. L'augmentation est de 800\$ par année par conseiller, ce qui représente 32% pour un total de 3 250\$ par année pour chacun des conseillers et de 9 750\$ pour le maire.

M. Denis Veilleux désire féliciter les nouveaux conseillers et demande si la municipalité a mis à jour le plan des mesures d'urgence.

La mise à jour a été faite en 2016 et sera refaite cette année.

M. Jean-Luc Laplante demande si les conseillers sortants reçoivent une indemnité de départ. M. le maire mentionne qu'il n'a jamais entendu dire que la municipalité payait des indemnités de départ.

La directrice et secrétaire-trésorière mentionne que depuis 2011 aucune indemnité de départ n'a été payée. Mais qu'elle pourrait vérifier.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de février 2018, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2018-058

résolution no 2018-058

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

10 055.76 \$ dépôt direct
achats listes
2018-03A 104 709.50 \$
2018-03B 2 214.77 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉE

9.0 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.01 RÈGLEMENT 2018-03 AFIN D'ABROGER LE RÈGLEMENT 2007-075 FIXANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE WESTBURY

règlement no 2018-03

abrogeant le règlement 2007-075

ATTENDU les dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*;

ATTENDU que le territoire de la municipalité est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux, mais que, de l'avis du conseil, il y a lieu d'actualiser ledit règlement et de le rendre plus conforme aux réalités;

ATTENDU que la *Loi sur le traitement des élus municipaux* à l'article 2, autorise le conseil d'une municipalité à fixer la rémunération de son maire et de ses autres membres;

ATTENDU que la municipalité a pleine liberté pour fixer la méthode de rémunération de ses membres (annuelle, mensuelle, hebdomadaire, etc.);

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Pierre Reid lors de la séance ordinaire du 5 février 2018,

ATTENDU que le projet de règlement a été adopté par le conseil lors de la séance du 5 mars 2018;

QU'il soit statué et ordonné, par ce projet de règlement du conseil de la municipalité de Westbury, sujet à toutes les approbations requises par la loi, comme suit :

pour ces motifs,

2018-059

résolution no 2018-059

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Article 1 Objet

Le présent règlement fixe une rémunération de base annuelle pour le maire et pour chaque conseiller, le tout à compter de l'exercice financier de l'année 2018 et les exercices financiers suivants.

Article 2 Rémunération de base

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 9 763.50 \$ et celle de chaque conseiller est fixée à 3 254.50 \$.

Article 3 Allocation de dépenses

En plus de toute rémunération fixée à l'article 2, chaque élu aura droit à une allocation de dépense d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération, abstraction faite de l'excédant prévu à l'article 20 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, jusqu'à concurrence du maximum prévu à l'article 22 de cette loi. Cette allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes au poste que le membre ne se fait pas remboursé autrement.

Article 4 Paiement

La rémunération de base et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal seront versées par la Municipalité de Westbury tous les 4 mois soit la première semaine de mars, juin, septembre et de décembre.

Article 5 Indexation

La rémunération de base, telle qu'établie par le présent règlement, sera indexée à la hausse pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement.

Cette indexation est la même que celle accordée aux employés de la Municipalité de Westbury.

L'indexation prévue au présent article s'applique également à l'allocation de dépenses fixée par le présent règlement.

Article 6 Prise d'effet

Le présent règlement prend effet à compter du 1er janvier 2018.

Article 7 Abrogation de règlement

Le présent règlement abroge et remplace le Règlement 2007-075.

Article 8 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Gray Forster, maire

Adèle Madore, g.m.a.
directrice générale et secrétaire-trésorière

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT
2018-03
abrogeant le règlement 2007-075**

**RÈGLEMENT DU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE
WESTBURY**

Nous soussignés, Gray Forster, maire et Adèle Madore g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière du canton de Westbury certifions que le règlement no 2018-03 intitulé "modifiant 2007-075, traitement des élus" a suivi la démarche suivante:

- avis de motion donné par le conseiller Pierre Reid le 5 février 2018;
- dépôt et objet du projet de règlement le 5 février 2018;
- affichage conformément à l'article 9 de la loi sur le traitement des élus le dans le bulletin municipal de février 2018 et aux 2 endroits, bureau municipal et garage municipal
- adoption du règlement le 5 mars 2018
- affichage du règlement le 12 mars 2018
- entrée en vigueur le 12 mars 2018
- avis d'entrée en vigueur le 12 mars 2018

Donné à Westbury le 12 mars 2018

Gray Forster, maire

Adèle Madore, g.m.a. directrice générale et
secrétaire-trésorière

9.02 **RÈGLEMENT AFIN D'ABROGER LE RÈGLEMENT 2004-58 ÉTABLISSANT LE PROGRAMME DE REVITALISATION EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DU NORD DU HSF**

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury désire abroger son règlement 2004-58 établissant le programme de revitalisation;

ATTENDU que le règlement visait à encourager la construction de nouveaux domiciles et à la rénovation des anciens;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Réjean Vachon lors de la séance ordinaire du 5 février 2018,

ATTENDU que la municipalité de Westbury a reçu du directeur de la Caisse du Nord du Haut St-François un projet des incitatifs proposés pour les municipalités;

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance de ses incitatifs et semble en accord avec les propositions suivantes :

- l'incitatif scolaire de continuer à donner aux jeunes un montant égal à tous les jeunes peut importe le montant fourni par la municipalité;
- l'incitatif pour retenir ou attirer de nouveaux résidents en accordant un montant de 2000\$ à un propriétaire de maison neuve ou à un propriétaire ayant fait l'acquisition d'une première propriété à la condition que les propriétaires obtiennent un financement à la Caisse Desjardins du Nord du Haut-St-François peut importe le montant accordé par les municipalités participantes;
- les nouveaux propriétaires qualifiés pourraient, de plus, profiter de la promotion « Remise en argent ». Ils pourraient ainsi obtenir une remise en argent allant jusqu'à 5% du financement total accordé par la caisse.

2018-060

résolution no 2018-060

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury s'engage à promouvoir et diffuser les incitatifs sur son site internet et son bulletin municipal lorsque toutes les municipalités auront convenu d'une entente avec la caisse du Nord du Haut St-François.

QUE le maire, Monsieur Gray Forster et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Adèle Madore, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité du canton de Westbury la convention de Partenariat, Fonds d'aide au développement du milieu avec la Caisse du Nord du Haut-Saint-François.

QUE la présente convention sera effective au 1^{er} janvier 2018.

QUE la convention soit inscrite en annexe du règlement.

ADOPTÉE

- avis de motion donné par le conseiller Réjean Vachon le 5 février 2018;
- adoption du règlement le 5 mars 2018
- entrée en vigueur le 12 mars 2018

Donné à Westbury le 12 mars 2018

Gray Forster, maire

Adèle Madore, g.m.a. directrice
générale et secrétaire- trésorière

10.0 AVIS DE MOTION

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 MANDAT À L'ARCHITECTE D-KOTO POUR LES TRAVAUX SALLE DE REPOS AU GARAGE

2018-061

résolution no 2018-061

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE mandater M. Jacques Descôteaux de la firme d'architecte D-KOTO à préparer les documents pour la construction d'une salle de repos au garage municipal au montant de 1950\$ en plus des taxes applicables.

QUE les documents soient préparés pour aller en soumission pour la construction.

A D O P T É E

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et régie des Hameaux

ACHAT DE PROTECTEURS DE PATTES DE CHAISES SALLE COMMUNAUTAIRE

2018-062

résolution no 2018-062

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'achat de 280 protecteurs de pattes de chaises pour la salle communautaire au coût de 412.07 \$ incluant les taxes de la compagnie Cherbourg.

QUE le conseiller M. Marcel Gendron s'occupe de faire l'achat auprès de Cherbourg.

A D O P T É E

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
La rencontre de la régie des incendies, mardi prochain

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Pas de réunion de loisirs

Conseillère #4 Jean Martel : sécurité civile et chambre de commerce
Une rencontre aura lieu pour la sécurité civile

Conseiller #5 Sylvain Hébert : Régie des incendies et voirie

Conseiller #6 Pierre Reid : voirie et sécurité civile

Maire : MRC

M. le maire explique les dossiers de la rencontre de la MRC et les dossiers prioritaires.

b) Rapports – préposé en voirie

Rapport des travaux de février 2018

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Rosas a répondu aux demandes et s'est acclimaté au travail.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

DÉPÔT- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

CONSIDÉRANT l'article 961.4 du Code municipal, la directrice générale dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Voici la liste :

Nom	Détails - objet	Total Achats
CONSTRUCTION GUY SÉBAS INC.	Réparation hôtel de ville	180 306.61 \$
EXCAVATION NORMAND BOUCHARD	Gravier, machineries	83 660.60 \$
KALITEC SIGNALISATION	Panneaux numéros de porte	26 076.34 \$
TRANSPORT JOCELYN MÉNARD	Niveleuse	48 809.29 \$
MINISTRE DES FINANCES	Sûreté du Québec	85 135.00 \$
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS	Quotes-parts	108 964.51 \$
PAVAGE ESTRIE BEAUCE	Pavage	101 509,32 \$
PIERRE CHOUINARD & FILS	diesel et essence	26 830.94 \$
REGIE INTER SANITAIRE DES HAMEAUX	Collectes ordures	63 530.10 \$
RÉGIE DES INCENDIES	Quote-part incendie	78 146.64 \$
SOMAVRAC INC.	calcium liquide	27 998.95 \$
VALORIS	Enfouissement ordures	33 064.17 \$

Cette liste sera déposée sur le site Internet de la municipalité.

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 INSCRIPTION CONGRÈS DE L'ADMQ –DIRECTRICE GÉNÉRALE (13 AU 15 JUIN 2018)

2018-063

résolution no 2018-063

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser Mme Adèle Madore à participer au Congrès de l'ADMQ qui se tiendra les 13-14 et 15 juin 2018.

QU'un montant de 519\$ plus taxes pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement est retenu au budget.

QUE le remboursement soit effectué sur présentations des pièces justificatives.

ADOPTÉE

13.02 LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

ATTENDU que le conseil a délégué par règlement à la secrétaire-trésorière et directrice générale, le pouvoir d'autoriser des dépenses;

ATTENDU que l'autorisation accordée fait l'objet d'un certificat de la secrétaire-trésorière et directrice générale indiquant qu'il y a pour cette fin des crédits suffisants;

ATTENDU que la secrétaire-trésorière et directrice générale dépose au conseil un rapport des comptes;

2018-064

résolution no 2018-064

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale le pouvoir de payer les dépenses dites incompressibles conformément décrites dans la liste du budget final remise à chaque membre du conseil;

De façon limitative, les dépenses portent sur :

- . l'achat ou location de marchandises de services
- . dépenses d'opération de nature routinière ou périodique
- . dépenses courantes d'entretien et de réparation, de transports, de courrier
- . les abonnements annuels
- . toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la municipalité, qui peut entraîner des intérêts et pénalités
- . les contrats de service

QUE la secrétaire-trésorière peut transférer l'excédent de tout crédit disponible d'un poste budgétaire à un autre à l'intérieur d'une même fonction pour payer toute dépense dont l'estimation s'avère insuffisante. Le transfert de crédit d'une fonction à une autre est approuvé par résolution à une session du conseil subséquente.

ADOPTÉ

13.03 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX AU 31 DÉCEMBRE 2017

ATTENDU que la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux a déposé ses états financiers à des fins fiscales au 31 décembre 2017 et la répartition de la dette à long terme pour la quote-part de chacune des municipalités;

2018-065

résolution no 2018-065

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury accepte les états financiers 2017 de la Régie intermunicipale des Hameaux se terminant le 31 décembre 2017 tel que déposé.

ADOPTÉ

13.04 EMPLOI D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANT –MARCHÉ PUBLIC 2018

ATTENDU que la planification du marché public sera faite en grande partie par la coordonnatrice, Mme Lise Got;

2018-066

résolution no 2018-066

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice-générale procède à l'embauche de Katia Nadeau comme étudiante pour aider à l'organisation du Marché pour l'été 2018 en collaboration avec la responsable et le comité.

QUE la directrice générale prépare un contrat d'embauche pour environ 12 semaines de travail selon le nombre d'heures de disponibilité de l'étudiante par semaine au taux horaire de 14.00\$/ hr.

QUE la demande de financement approuvée par Emploi été Canada serve pour une partie du salaire de l'étudiante.

A D O P T É E

**13.05 INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE INTERSECTION 253 ET GODBOUT
OU LANDREVILLE**

Reporté

**13.06 COMMANDE DES ARBRES – « PLANTONS DANS LE CANTON »
DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE**

Chaque année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec l'Association forestière du sud du Québec, offre des arbres à des écoles, des municipalités et des organismes pour leurs activités.

2018-067

résolution no 2018-067

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale commande la même quantité d'arbres que l'an passé soit environ 450 arbres de différentes variétés et que la distribution se fasse en mai.

A D O P T É E

**13.07 SERVICE D'INSPECTION RÉGIONAL – INTÉRÊT DE LA
MUNICIPALITÉ**

La MRC demande l'intérêt des municipalités à avoir un inspecteur en bâtiment régional. La municipalité du canton de Westbury n'est pas intéressée pour l'instant.

13.08 RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE 2018

2018-068

résolution no 2018-068

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale dépose le renouvellement de la police d'assurance de la municipalité du canton de Westbury par la compagnie PMA assurance.

A D O P T É E

13.09 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER LE COMITÉ ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE (ÉLÉ)

Le conseil ne participera pas.

13.10 FORMATION D'OPÉRATEUR DE SCIE À CHAÎNE

ATTENDU que les employés doivent travailler de façon sécuritaire avec les scies à chaîne et les débroussailleuses;

2018-069

résolution no 2018-069

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière organise un groupe pour un cours d'opérateur de scie à chaîne pour tous les employés (3) et l'invitation pourra être faite auprès d'autres municipalités avoisinantes.

QUE le coût de la formation est d'environ 500\$ et sera divisible par le nombre de participants.

A D O P T É E

13.11 AVIS À LA COMPAGNIE KALITEC POUR LES NUMÉROS CIVIQUES

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury a acheté en 2017 toutes les bornes numériques pour chaque adresse civique;

ATTENDU que les installations ont été faites durant l'été 2017 par les employés municipaux;

ATTENDU que la plupart des numéros sur les plaques ont décollés ce qui pourrait être non sécuritaire pour les services d'urgence;

ATTENDU que la compagnie Kalitec a proposé le remplacement des numéros en mai prochain;

2018-070

résolution no 2018-070

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury informe la compagnie Kalitec que toutes les adresses civiques devront être vérifiées et changer au besoin par des employés de la compagnie aussitôt que la température le permet, mais au plus tard à la mi-mai 2018.

A D O P T É E

13.12 EMBAUCHE DE LA SECRÉTAIRE-ADMINISTRATIVE

ATTENDU que la municipalité a publié un poste de secrétaire administrative à raison de 1 journée par semaine pour aider au travail de l'inspecteur en bâtiment et à la directrice-générale ;

ATTENDU que la directrice générale a reçu des candidatures qui ont été présentées aux membres du conseil, des entrevues ont été passées;

2018-071

résolution no 2018-071

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale procède à l'embauche de Madame Audrey Allaire comme secrétaire administrative à partir du 1^{er} mars 2018.

QU'un contrat soit préparé avec Mme Allaire indiquant une probation de 6 mois afin d'évaluer son travail.

ADOPTÉE

13.13 PUBLICITÉ DANS LE GUIDE DU CITOYEN « L'ESSENTIEL DE LA MRC »

La municipalité ne participe pas.

13.14 PARTICIPATION À L'EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET DANS LE CADRE DU PROJET DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE SUR LA VOIE FERRÉE ENTRE ST-JOSEPH-DE-COLERAINE ET SHERBROOKE

CONSIDÉRANT QUE le projet de la piste multifonctionnelle est un projet à caractère intermunicipal puisqu'il répond à la demande de plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il faut embaucher un chargé de projet pour poursuivre les démarches du projet de piste multifonctionnelle sur la voie ferrée du Québec Central entre Saint-Joseph-de-Coleraine et Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE cette ressource aura comme mandat l'évaluation finale des coûts de réalisation, le phasage et les différents montages financiers, la répartition des mises de fonds, la sollicitation du secteur privé pour des contributions en argent et en nature, la définition et la mise en place de la gouvernance, etc.;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche d'un chargé de projet pour les deux premières années en coûtera 100 000 \$ qui sera divisé en parts égales entre les municipalités de la MRC du Haut St-François et les municipalités de la MRC des Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE le chargé de projet sera sous la responsabilité de MRC du Haut St-François et son CLD pour l'ensemble des municipalités situées le long du tracé;

2018-072

résolution no 2018-072

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury s'engage à contribuer au projet d'embauche d'une ressource pour les années 2018-2019 pour un montant de 2 500\$ par année en partenariat avec les municipalités participantes.

QUE la municipalité de Westbury demande que dès la première année de travail de la personne embauchée un bilan soit présenté au comité.

ADOPTÉE

13.15 TRAVAUX DE PIQUETAGE DU CHEMIN TÉTREAULT

Le projet est reporté.

13.16 **RÉSOLUTION POUR LA SUBVENTION DE LA COMPENSATION
DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU
ROUTIER LOCAL**

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 76 231 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU que les compensations distribuées au canton de Westbury visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au canton;

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury mentionne que les sommes dépensées sur les routes admissibles au PARRL pour l'année 2017 est de 333 345\$;

2018-073

résolution no 2018-073

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

que la municipalité du canton de Westbury informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au canton, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

13.17 **FERMETURE DU PONT TASCHEREAU- NOUVELLE
SIGNALISATION-ARRÊT DE CIRCULER DES CAMIONS SUR
ANGUS NORD**

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury a dans sa résolution no. 2017-235, adopté lors de la séance du 13 novembre 2017 autorisé que les camions lourds circulent sur le chemin Angus Nord afin de permettre aux entreprises de Westbury de ne pas faire le détour dû à la fermeture du pont Taschereau à East Angus;

CONSIDÉRANT que l'autorisation d'emprunter le chemin Angus Nord par les véhicules lourds était pour une période de 3 mois maximum;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a procédé à des réparations de la structure du pont ce qui a permis d'augmenter le poids des véhicules lourds sur le pont Taschereau;

2018-074

résolution no 2018-074

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury a décidé de remettre les panneaux de défense de circuler aux camions lourds et d'autoriser le transport local seulement;

QUE la municipalité de Westbury informe le Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification que l'autorisation de circuler sur Angus Nord est retirée et ne concerne que la livraison locale seulement.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux entreprises et commerces autorisés de la municipalité de Westbury.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Adèle Madore, fasse parvenir une copie de la résolution à la Ville de East Angus, à la Sûreté du Québec, au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification afin que ce dernier avise le contrôle routier de cette décision.

ADOPTÉE

14.00 INVITATIONS

14.01 RENCONTRE AVEC LE DÉPUTÉ M. BOLDOC, 12 MARS 2018 À 18H30

14.02 FÊTE DE MME CHAMPIGNY POUR SES 100 ANS LE 18 MARS À 10 HRS

14.03 SOUPER POUR L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE EAST ANGUS, WESTBURY ET ASCOT CORNER

2018-075

résolution no 2018-075

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE des billets soient achetés par la municipalité selon la disponibilité des membres du conseil.

ADOPTÉE

15.00 VARIA

15.01 RAPPORT DE LA RENCONTRE DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE LE 21 FÉVRIER 2018

Le rapport a été remis aux membres du conseil.

15.02 RENCONTRE DU CONSEIL AVEC LES EMPLOYÉS, LES MEMBRES DU CONSEIL SORTANT LE 8 AVRIL 2018 À LA CABANE DE DUDSWELL

ATTENDU qu'aucune rencontre n'a été faite suite à l'élection pour remercier les anciens membres du conseil;

2018-076

résolution no 2018-076

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil organise une sortie à la cabane à sucre à Dudswell pour les employés et les membres du conseil au coût de 30\$ par personne et payable par les conjoints et conjointes;

QUE l'invitation soit envoyée aux anciens membres du conseil et à M. Luc Deslongchamps.

ADOPTÉE

15.03 INVITATION À L'INSPECTEUR M. DESLONGCHAMPS, POUR LE REMERCIER DE SON TRAVAIL (15 ANS)

2018-077

résolution no 2018-077

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil invite M. Deslongchamps à la rencontre de la cabane à sucre et qu'un cadeau lui soit remis pour ses 15 ans de service comme inspecteur en bâtiment soit la croisière-dîner sur le bateau Memphrémagog au coût de 64\$ par personne en plus des taxes applicables pour lui et sa conjointe.

A D O P T É E

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques commentaires des gens de l'assistance sur les décisions du conseil.

17.00 **FERMETURE**

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2017-078

résolution no 2017-078

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 20:25 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Gray Forster
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière